

Préfecture de l'Ariège 2 Rue de la Préfecture Préfet Claude Erignac, 09007 Foix

Pamiers le 7 avril 2020

Lettre ouverte à Madame la Préfète de l'Ariège Copie Mairie de Pamiers Objet : réouverture du marché de plein air à Pamiers

Madame la préfète

Vous avez décidé de ne pas autoriser la tenue du marché en plein air – notamment le plus important du samedi matin - pour la commune de Pamiers pour cause de situation sanitaire Covid 19 et des mesures de confinement.

En tant que tête de liste de Pamiers Citoyenne, liste de la Gauche Ecologiste et Solidaire, je souhaite vous exposer les raisons pour lesquelles nous souhaitons que vous reconsidériez la situation et assouplissiez les dispositions prises.

En premier lieu, nous voulons vous alerter sur les difficultés que les citoyens et citoyennes de Pamiers rencontrent dans leur quotidien.

La population qui vit au centre-ville de Pamiers est souvent précaire voire en situation d'extrême pauvreté : personnes âgées, familles monoparentales avec une très forte majorité de femmes, chômeurs, travailleurs pauvres, ainsi que beaucoup d'allocataires des minima sociaux voire de personnes sans ressources. Beaucoup de ces personnes n'ont souvent pas les moyens matériels de se déplacer dans les grandes surfaces alimentaires situées en périphérie de la ville, faute de véhicule.

La décision de fermer le marché pendant le confinement, malgré la demande de la municipalité, a un impact très négatif notamment sur cette population qui est déjà fortement pénalisée par les inégalités socio-économiques qui explosent. Les marchés de plein air du centre-ville sont des lieux indispensables pour accéder à des produits diversifiés sains et à des prix raisonnables souvent proposés par des commerçants ou des producteurs de proximité et bio en circuits court. Cela donne donc la possibilité d'un accès à une alimentation saine et pas trop chère.

Les producteurs agricoles et les artisans locaux subissent eux aussi la fermeture du marché; le fait d'interdire les marchés de plein air aggrave leur situation et les condamne face à la grande distribution qui elle ne subit pas de perte de clientèle. Elle constitue une perte de débouchés importante. Or ces entreprises, qui sont aussi des employeurs, méritent d'être soutenues alors qu'une crise sans précédent s'annonce.

Bien évidemment des mesures de santé publique sont nécessaires pour la réouverture de ces marchés de plein air. Nous savons que tous ces acteurs professionnels de la production et du commerce les appliqueront avec sérieux, appuyés par les services municipaux.

Il est à noter que bon nombre de villes organisent en France et ici même en Ariège dans 20 communes où vous l'avez autorisé, leur marché avec des aménagements spécifiques et une organisation tels que les impératifs de distanciation sont absolument respectés.

Des initiatives en lien avec les producteurs locaux se développent (comme les Halles Fermières) mais ne répondent pas au besoin exprimé ici et restent inaccessibles à certaines populations.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons instamment de revenir sur votre décision et d'autoriser la réouverture des marchés de plein air à Pamiers et au minimum celui du samedi.

Recevez, Madame la Préfète, nos respectueuses salutations

Pour Pamiers Citoyenne, Liste de la Gauche Écologiste et Solidaire Daniel Mémain - 0672906632 contact@pamiers-citoyenne.fr